

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Licence Sciences du langage

- Université Lumière - Lyon 2

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres, Sciences du langage, arts

Établissement déposant : Université Lumière - Lyon 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Sciences du langage* (SDL) existe depuis 1974. Le dossier présente une formation dont la mise en oeuvre date de 2011. Les enseignements sont délivrés à l'Université Lumière - Lyon 2 - Département des Sciences du langage - Campus Porte des Alpes.

D'un point de vue très général, l'objectif de cette licence est d'apporter une formation à celles et ceux qui seront confrontés dans leurs activités professionnelles aux différents problèmes que posent le langage et la communication.

Les enseignements sont regroupés en UE majeures, complémentaires et transversales. Ils ont lieu en présentiel et s'adressent à des étudiants en formation initiale.

## Avis du comité d'experts

Les objectifs de la formation visent l'acquisition des théories, des méthodes et des outils techniques permettant l'analyse scientifique des langues naturelles et des mécanismes langagiers. La formation entend offrir aux étudiants un solide apprentissage disciplinaire destiné à la poursuite des études en master et/ou à la préparation des concours de l'enseignement. Seule l'option *Français langue étrangère* (FLE) s'inscrit dans une démarche préprofessionnalisante avec un parcours spécifique en L3.

La structure des enseignements est lisible : la formation se construit sur le principe Majeure / Complément de Majeure / Options, avec une progressivité dans la spécialisation et la possibilité d'une licence bi-disciplinaire (Sciences du langage-Lettres Modernes). Il semble toutefois que l'acquisition des théories linguistiques ne soit pas suffisamment enseignée (la linguistique de l'énonciation est la seule théorie affichée). À l'inverse, la sémiotique, la pragmatique et la sémantique sont surreprésentées. Or, ces branches de la linguistique sont peu appropriées à la description des langues, du point de vue de leur structure, de leur évolution et de leur comparaison. Elles sont également peu utiles pour des étudiants qui ont pour projet professionnel le professorat des écoles (50 % des étudiants) ou l'orthophonie.

La formation s'articule de manière satisfaisante avec d'autres formations de l'établissement, disciplinairement complémentaires (Lettres modernes, informatique, langues) avec lesquelles la mutualisation d'enseignements disciplinaires majeures ou en complément de majeure est effective. En revanche, la licence SDL est fortement concurrencée à l'intérieur même de l'université par la mise en place d'une licence en Sciences de l'éducation (L1 à L3) proposée par l'ISPEF (Institut des sciences et pratiques d'éducation et de formation), dont la maquette est fortement axée sur les enseignements linguistiques. Or, les sciences du langage disposent d'un savoir fondamental en phonétique-phonologie, en syntaxe, en morphologie (c'est pourquoi ces trois domaines doivent être davantage enseignés dans la licence SDL de l'Université Lyon 2), en histoire et en comparaison des langues ainsi qu'en linguistique de l'acquisition. Ces savoirs ne peuvent être revendiqués par des enseignements en sciences de l'éducation. Si les sciences de l'éducation peuvent jouer un rôle dans le cadre de la formation continue, dans le cadre de la formation initiale les sciences du langage requièrent des outils spécifiques pour comprendre comment fonctionne la langue qu'ils vont devoir enseigner (par exemple comment analyser les formes d'une langue, pourquoi telle combinaison de formes produit tel sens, pourquoi telle explication grammaticale est meilleure qu'une autre).

Du point de vue de la recherche, la formation s'appuie sur l'existence de deux laboratoires reconnus : Dynamique Du Langage (DDL) et Interactions, Corpus, Apprentissages, Représentations (ICAR) auxquels sont rattachés les enseignants-chercheurs intervenant dans la licence.

L'équipe pédagogique est constituée exclusivement d'enseignants-chercheurs de la section 7 du CNU. Quelques contractuels du Centre international d'études françaises (CIEF) interviennent en L3 dans l'option FLE. Le pilotage de la formation est assuré par l'ensemble de l'équipe pédagogique sous la coordination de l'un des enseignants-chercheurs. Les responsabilités sont bien réparties, les réunions de l'équipe sont régulières et nombreuses et ont pour objet une véritable réflexion sur les débouchés, sur les améliorations à apporter à la formation à partir des remarques formulées par les étudiants.

Le nombre d'inscrits a connu une baisse notable en 2011 et 2012, mais il s'est maintenant pratiquement stabilisé (sur la période 2010/2013, on observe respectivement des effectifs de 382, 285, 322 et 344 étudiants). Le taux de réussite est satisfaisant, il est en moyenne de 60 % en L1, compris entre 70 et 80 % en L2 et L3. La poursuite d'études après la licence est dominante, plus de la moitié des diplômés le font dans des formations de l'établissement et 40 % s'inscrivent dans un master.

## Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	Les enseignants-chercheurs intervenant dans la formation sont tous membres d'un laboratoire de l'établissement (DDL, ICAR). A partir de la L3, de nombreux intitulés d'éléments pédagogiques préparent visiblement les étudiants à la formation en master recherche (linguistique historique par exemple).
Place de la professionnalisation	Il n'existe pas de dispositif spécifique ni de stage obligatoire en matière de professionnalisation, la formation revendique en priorité l'orientation recherche du cursus d'études. Le parcours FLE en L3 ouvre cependant l'accès au master professionnel FLE. En outre les étudiants peuvent obtenir deux certifications : l'une en langue (CLES, pour l'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol et le portugais), l'autre en informatique (C2i).
Place des projets et stages	On note, en 2012, que seulement cinq étudiants de L3 sur 54 ont effectué un stage. Aucune précision sur ce point n'est apportée dans le dossier.
Place de l'international	Une vingtaine d'étudiants étrangers suivent le cursus SDL et le même nombre part chaque année dans les différentes universités partenaires pour un semestre. La place de l'international est pertinemment prise en compte. Une certification en langue (CLES) est préparée dès la L2.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement est essentiellement local et régional. Ses modalités sont précisément décrites. Une commission pédagogique examine les candidatures en L2 et L3 des étudiants venant en réorientation. En L3, parcours, FLE, une commission examine les candidatures des étudiants étrangers.  Les dispositifs d'aide à la réussite sont complets et effectifs. En L1, les futurs étudiants sont invités à découvrir le campus, pendant la période d'intégration (deux semaines). Des enseignements d'ouverture de tutorat ont été créés ainsi que des tutorats selon les disciplines. La mission Conseil-Orientation du SCUJO permet également, au second semestre, de faciliter la réorientation de l'étudiant. Enfin, un « semestre rebond » est prévu pour les étudiants en 1 <sup>ère</sup> année de licence souhaitant se réorienter dans une autre filière dès le semestre 2.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les enseignements sont donnés en présentiel avec prise en compte des situations spécifiques. L'environnement numérique de travail (ENT) se généralise (supports de cours, exercices).
Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants se déroule selon la réglementation en vigueur : contrôle continu pour les TD (deux notes minimum par élément pédagogique), et examen terminal pour les CM. Des adaptations sont possibles.

Suivi de l'acquisition des compétences	Un supplément au diplôme est en cours d'élaboration à l'Université Lyon 2. Aucun autre dispositif n'est décrit.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est satisfaisant pour ce qui concerne la poursuite d'études, mais inexistant pour ce qui est de l'insertion professionnelle après l'obtention de la licence.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'existe pas de conseil de perfectionnement, mais il existe un pilotage collégial avec une délégation des responsabilités. Le département de Sciences du langage a pris l'initiative de procéder régulièrement à l'évaluation des enseignements qu'il dispense (dernière enquête en 2011, prochaine en 2014-2015). Les étudiants ne sont associés au pilotage que ponctuellement, ce qui est dommage.

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- Formation disciplinairement solide et clairement structurée.
- Collaborations étroites avec d'autres formations disciplinairement proches.
- Ouverture sur d'autres branches ou domaines de la linguistique.

### Points faibles :

- Manque d'enseignements concernant les théories linguistiques ainsi que les sous-disciplines fondamentales de la linguistique : syntaxe, phonétique, lexique.
- Peu de dispositifs se rapportent au développement de la professionnalisation.

### Conclusions :

Le bilan d'autoévaluation par l'établissement est complet. Il ressort que les attentes des étudiants sont assez disparates. Cette situation rend complexe l'adéquation de la formation à ces multiples attentes.

Deux parcours pourraient être envisagés. L'un aurait comme objectif de former de façon complète les étudiants à la discipline linguistique, ce qui ne les empêcherait pas de se présenter à un master ESPE ou à un concours d'orthophonie. Dans les deux cas, une connaissance approfondie du fonctionnement de la langue maternelle ou des langues est indispensable. Par ailleurs, la poursuite en master dans une spécialisation comme la linguistique de l'acquisition ou la typologie des langues (adossement de très grande qualité à l'UMR DDL), ou même le master FLE pourrait s'effectuer de manière très fluide.

Le second parcours pourrait proposer des enseignements moins spécifiques à la discipline, de nature plus générale (pragmatique, sémiotique, sémantique) ainsi que des ouvertures vers des débouchés professionnels accessibles à la suite de masters professionnels (métiers de la culture, de la médiation, de l'édition, de la publicité, etc.). L'inclusion de stages en L2 et en L3 deviendrait ainsi une part importante de la formation.

Enfin, il serait souhaitable que la licence SDL trouve un terrain d'entente avec les composantes perçues comme concurrentes au sein de l'université (ESPE de Lyon : ISPEF) et ce, au bénéfice des étudiants. Une formation de qualité en sciences du langage est un atout pour les futurs professeurs des écoles, la licence SDL peut parfaitement répondre à cette exigence. Le master préparant au professorat des écoles (ISPEF) dans la continuité aurait alors le loisir d'introduire une réflexion didactique sur des connaissances en langue solides.

# Observations de l'établissement

## HCERES – RAPPORT D’ÉVALUATION – Observations de portée générale

Licence : Science du Langage

L’équipe pédagogique du parcours de Licence SDL de l’Université Lumière-Lyon 2 tient à saluer le travail d’évaluation effectué ainsi que les suggestions et critiques, pour la plupart constructives et utiles, mais aussi lieux de débat épistémologique.

L’ensemble du département remercie le comité d’experts d’avoir souligné la qualité de la formation offerte par le département SDL en linguistique théorique et fondamentale : « formation disciplinairement solide et clairement structurée », la bonne articulation avec des disciplines voisines et complémentaires grâce à la collaboration avec d’autres composantes (Lettres), l’efficacité d’un « pilotage collégial », en l’absence pour l’instant d’un conseil de perfectionnement, avec une bonne répartition des responsabilités. L’équipe pédagogique est également sensible au fait que le comité d’experts reconnaisse sa légitimité pour ce qui concerne les disciplines fondamentales des SDL, « ces savoirs ne peuvent être revendiqués par des enseignements en sciences de l’éducation » sinon dans une perspective d’application à une pratique professionnelle particulière. Le département peut envisager des solutions de coopération avec l’ISPEF pour faire en sorte que cette situation de concurrence se transforme en relation de complémentarité jusqu’ici difficile à établir.

Le comité d’experts signale que les théories linguistiques ne sont pas suffisamment « enseignées », que seule la linguistique de l’énonciation est clairement « affichée », ce qui semble paradoxal avec le fait de souligner la qualité de notre formation. Nous comprenons que les cadres théoriques qui inspirent nos enseignements ne sont pas assez explicités, situés les uns par rapport aux autres, ce qui constitue un « défaut » auquel on peut remédier facilement tout en gardant ce qui fait la spécificité de la formation lyonnaise : ne pas enfermer les étudiants dans une approche du langage qui relèverait d’une école particulière.

Par ailleurs, tout en reconnaissant les compétences du département en phonétique, phonologie, morphologie et syntaxe, le comité d’experts regrette la place jugée trop importante accordée à des enseignements « moins spécifiques à la discipline » : sémantique, pragmatique et sémiotique. Une partie des enseignements de sémantique est orientée vers la sémantique lexicale, « lexicale » que le rapport d’évaluation situe dans les fondamentaux des SDL. Nous récusons la marginalisation de ces trois domaines faisant à part entière partie des SDL fort utiles pour l’analyse des textes et des discours, les SDL ne se limitant pas à la description des langues. Par ailleurs, affirmer que ces domaines sont « peu utiles pour le professorat des écoles et orthophonie », c’est faire abstraction du fait qu’un professeur des écoles par exemples utilise des supports pédagogiques polysémiotiques (textes et images) ou

multimodaux, qu'il a à gérer des interactions de classe, etc. La polyvalence de la formation en SDL à Lyon 2 fait aussi partie de sa spécificité et permet à nos étudiants d'envisager un plus large éventail de débouchés professionnels et le département pourrait en effet prévoir des dispositifs « se rapportant au développement de la professionnalisation ». Enfin, ces domaines se rattachent directement aux activités de recherche du laboratoire ICAR et ne sauraient être sous-représentés dans l'offre de formation du département.

---

Jean-Luc MAYAUD  
Président de l'Université Lyon 2

